

Économie Le groupe Bonnefoy réalise à Villers-sous-Montrond une centrale qui produira chaleur et électricité. Un projet de 34 M€ au service de la transition énergétique et fondé sur le modèle du circuit court

Synnov gazéifiera les déchets du BTP

C'EST UN PROJET, selon les termes en vogue, au service de la transition écologique et énergétique. Grosse entreprise du BTP dont le siège est à Saône, le groupe Bonnefoy va réinstaller, à Villers-sous-Montrond, la première centrale de gazéification des déchets du bâtiment dans la région. Commencés en septembre dernier, les travaux sont appelés à durer deux ans, l'ouverture de la centrale baptisée Synnov est programmée pour le printemps 2018 et la mise en service à l'automne.

« Nous sommes déjà présents dans le domaine de l'environnement et du retraitement des déchets. Cette nouvelle société s'inscrit dans la stratégie de diversification engagée voilà dix ans. On a déjà développé la collecte et la valorisation des déchets du BTP. On trie actuellement 30 000 à 40 000 tonnes de déchets industriels banals, on a tout un système automatisé qui broie les divers produits », explique Frédéric Bonnefoy, président du directeur du groupe.

Quinze emplois pour l'exploitation

En fait, Synnov va utiliser comme combustible des broyats de matériaux de déchets non recyclés par les centres de tri et transformés en confettis de 25 mm. « La centrale produira de l'électricité qui sera injectée dans le réseau ainsi que de la chaleur permanente permettant de

couvrir les besoins des industriels voisins à partir d'une solution de gazéification clef en main et respectueuse de l'environnement », rapporte Frédéric Bonnefoy. C'est le combustible injecté dans la centrale qui sera transformé en gaz de synthèse et en chaleur, eau chaude. Près de 45 000 tonnes de déchets, partiellement utilisés, seront ainsi chaque année, valorisées. Au final, c'est là le choix d'un processus de cogénération et d'un cycle vertueux fondé sur un modèle économique de circuit court : le tout avec des ressources provenant du territoire et au service d'emplois doivent être créés pour l'exploitation de la centrale.

Un investissement total de 34 M€

34 M€, tel est l'investissement engagé. Le montage financier repose sur une joint-venture au capital ainsi réparti : 64,67 % pour le groupe Bonnefoy, 24,67 % pour la Caisse des dépôts, 4 % pour Leroux et Lotz Technologies, 3,33 % pour le groupe Nicollin très implanté dans la gestion des déchets et 3,33 % pour le groupe Braley. Frédéric Bonnefoy a signé un partenariat de long terme avec la Caisse des dépôts pour la construction de la centrale. L'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe), plusieurs banques sont également parties prenantes dans le financement.

Yves ANDRIKIAN



■ Frédéric Bonnefoy, président du groupe de BTP Bonnefoy, a signé, pour ce projet, un partenariat de long terme avec la Caisse des dépôts. Photo Arnaud CASTAGNE

« Une nouvelle filière énergétique »

Avec ses 250 salariés répartis sur dix sites en Franche-Comté et la région lyonnaise, le groupe Bonnefoy a l'ambition, avec la centrale Synnov, de créer « une nouvelle filière énergétique au service de territoires et de valider la maturité d'une technologie encore émergente ainsi que son impact environnemental positif illustré notamment par une technologie de traitement efficace grâce à la purification du gaz avant utilisation ». Ce projet se veut aussi au service du développement économique et social

du territoire régional et doit permettre la mise en œuvre d'autres activités comme le séchage de fourrages pour l'agriculture ou le bois énergie. Voici les chiffres clefs annoncés pour l'exploitation à venir de la centrale. Disponibilité annuelle : 7 200 heures ; production thermique annuelle escomptée : 90 000 MWh d'énergie ; production électrique annuelle escomptée : 51 600 MWh d'énergie (soit la consommation annuelle de 52 800 personnes) ; économies de rejet de CO₂ : 39 140 tonnes de CO₂ soit les émissions annuelles de 25 000 voitures.